



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)**

**Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	46 + 1
Votants	:	56
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-218 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ADMINISTRATION GENERALE -  
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT A LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE  
DES ÊTRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

La commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle est une commission placée sous l'autorité du Préfet.

Elle élabore et met en œuvre des orientations stratégiques et une politique coordonnée d'actions en faveur des victimes de prostitution et d'exploitation sexuelle. Elle a également pour mission de rendre un avis sur les demandes d'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle transmises par les associations agréées à cet effet, ainsi que les demandes de renouvellement afférentes.

Cette commission est présidée par le Préfet, ou son représentant, et se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan de la politique départementale en la matière et pour déterminer les priorités d'action à venir.

Il y a lieu de désigner un représentant d'Annonay Rhône Agglo pour siéger au sein de cette commission.

Monsieur le Président propose la candidature de Sylvie Bonnet.

**VU** le Code de l'action sociale et des familles,

**VU** le décret n°2016-1467 en date du 28 octobre 2016, relatif au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et à l'agrément des associations participant à son élaboration et à sa mise en œuvre,

**VU** l'arrêté préfectoral n°07-2017-09-13-002, en date du 13 septembre 2017, portant sur l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle,

Après avoir précédé aux formalités électives

### DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**DÉSIGNE** Sylvie Bonnet en tant que représentant d'Annonay Rhône Agglo, pour siéger au sein de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle,

**CHARGE** Monsieur le Président de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20  
Affiché le : 30/07/20  
Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Le Président



Simon PLENET

